



PURPLE Vinylcare Gel

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

PURPLE Vinylcare Gel

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produits de nettoyage pour voitures

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	SCHOLL Concepts GmbH	
	Polish & Pad Manufaktur	
Rue:	Maybachstrasse 7	
Lieu:	D-71686 Remseck	
Téléphone:	+49 (0) 7141 29299 - 0	Téléfax: +49 (0) 7141 29299 - 10
e-mail:	sds@schollconcepts.com	
Internet:	www.schollconcepts.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 89 19240 (Giftnotruf Technische Universität München)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Le produit traité contient des produits biocides en tant qu'agent protecteur.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EC No 247-500-7) et méthyl-2H-isothiazole-3-one (EC No 220-239-6) (3:1). Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

**PURPLE Vinylcare Gel****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
64-17-5	éthanol			5 - < 10 %
	200-578-6		01-2119457610-43	
	Flam. Liq. 2; Eye Irrit. 2; H225 H319			
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol			1 - < 5 %
	203-961-6		01-2119475104-44	
	Eye Irrit. 2; H319			
541-02-6	Decamethylcyclopentasiloxan			< 1 %
	208-764-9		01-2119511367-43	
540-97-6	Dodecamethylcyclohexasiloxane			< 1 %
	208-762-8		01-2119517435-42	

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.



PURPLE Vinylcare Gel

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Jet d'eau pulvérisée. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Les standards minimaux applicables aux mesures de protection lors de la manipulation de substances de travail figurent dans le code TRGS 500.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie. Utiliser la matière uniquement dans



PURPLE Vinylcare Gel

les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition.

Information supplémentaire

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant. Acide fort. Base forte.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage recommandée: 15-25°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits de nettoyage pour voitures

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	10	67,1		VME (8 h)	
		15	101,2		VLE (15 min)	
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	



PURPLE Vinylcare Gel

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
64-17-5	éthanol			
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	206 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	87 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	1900 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	950 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	343 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	950 mg/m ³
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol			
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	10 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	67,5 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	20 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	50,6 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	34 mg/m ³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	101,2 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	67,5 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	1,25 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	34 mg/m ³
541-02-6	Decamethylcyclopentasiloxan			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	97,3 mg/m ³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	97,3 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	24,2 mg/m ³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	24,2 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	17,3 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	4,3 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	5 mg/kg p.c./jour
540-97-6	Dodecamethylcyclohexasiloxane			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	11 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	1,22 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	2,7 mg/m ³



PURPLE Vinylcare Gel

Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	0,3 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	1,7 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu	par voie orale	systémique	1,7 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
64-17-5	éthanol	
Eau douce		0,96 mg/l
Eau de mer		0,79 mg/l
Sédiment d'eau douce		3,6 mg/kg
Sédiment marin		2,9 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		580 mg/l
Sol		0,63 mg/kg
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	
Eau douce		1,1 mg/l
Eau de mer		0,11 mg/l
Sédiment d'eau douce		4,4 mg/kg
Sédiment marin		0,44 mg/kg
Intoxication secondaire		56 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		200 mg/l
Sol		0,32 mg/kg
541-02-6	Decamethylcyclopentasiloxan	
Eau douce		0,0012 mg/l
Eau de mer		0,00012 mg/l
Sédiment d'eau douce		11 mg/kg
Sédiment marin		1,1 mg/kg
Sol		1,27 mg/kg
540-97-6	Dodecamethylcyclohexasiloxane	
Sédiment d'eau douce		13 mg/kg
Sédiment marin		1,3 mg/kg
Intoxication secondaire		66,7 mg/kg
Sol		3,77 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

PURPLE Vinylcare Gel



Contrôles techniques appropriés

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Protection oculaire appropriée: Lunettes avec protections sur les côtés (DIN EN 166)

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Porter les gants de protection homologués. Modèles de gants recommandés : Rotiprotect Nitril eco, Epaisseur du matériau des gants 0,1 mm, level 1 < 10 min. (DIN EN 374)

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Attention! Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement. Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	rouge violet
Odeur:	fruité

pH-Valeur (à 20 °C):

7,9

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point de fusion:

non déterminé



PURPLE Vinylcare Gel

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	78 °C
Point d'éclair:	47 °C DIN 51755
Combustion entretenue:	Pas de combustion auto-entretenu
Inflammabilité	
solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	3,5 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	5,9 vol. %
Température d'inflammation:	400 °C
Température d'auto-inflammabilité	
solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Température de décomposition:	non déterminé
Propriétés comburantes	
Non comburant.	
Pression de vapeur: (à 20 °C)	<0,1 hPa
Densité (à 20 °C):	0,99 g/cm ³
Hydrosolubilité:	complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage:	non déterminé
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	1000-2000 mPa·s
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en solvant:	10,05 %

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:	non déterminé
--------------------------	---------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.



PURPLE Vinylcare Gel

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Acide fort. Base forte. Substances fortement oxydantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

PURPLE Vinylcare Gel

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
64-17-5	éthanol					
	orale	DL50 mg/kg	7060	Rat	GESTIS	
	cutanée	DL50 mg/kg	>20000	Lapin	Référence bibliographique	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	117-125	Rat	ECHA	
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol					
	orale	DL50 mg/kg	5660	Rat	GESTIS	
	cutanée	DL50 mg/kg	2700	Lapin	GESTIS	
541-02-6	Decamethylcyclopentasiloxan					
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Rat	ECHA	OECD 401
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Lapin	ECHA	OECD 402
540-97-6	Dodecamethylcyclohexasiloxane					
	orale	DL50 mg/kg	>2000	Rat		OECD 423
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Rat		OECD 402

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EC No 247-500-7) et méthyl-2H-isothiazole-3-one (EC No 220-239-6) (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



THE SCIENCE OF GLOSS

Page 11 de 17

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n

F - FR

Date de révision: 01.04.2020/Numéro de révision:2,00

PDF Date d'impression: 01.04.2020

PURPLE Vinylcare Gel

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

PURPLE Vinylcare Gel

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	éthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l 8140	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)	ECHA	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l >100	96 h	Chlorella pyrenoidosa	Référence bibliographique	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 9268 - 14221 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID	
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l 1300	96 h	Lepomis macrochirus (crapet arlequin)	ECHA	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l > 100	96 h	Scenedesmus sp.	ECHA	OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l > 100	48 h	Daphnia magna	ECHA	92/69/EWG, C.2
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l >100	1 d	Scenedesmus sp.		
541-02-6	Decamethylcyclopentasiloxan					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l >0,016	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	ECHA	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l >0,012	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	ECHA	OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l >0,0029	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	ECHA	OECD 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l >0,0014	90 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	ECHA	OECD 210
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l >0,0015	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	ECHA	OECD 211
540-97-6	Dodecamethylcyclohexasiloxane					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l 0,002	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	ECHA	OECD 201
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l 0,0044	49 d	Tête de boule		
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l 0,002	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata		OECD 201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l 0,0046	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB

**PURPLE Vinylcare Gel**

énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

N° CAS	Substance	Valeur	d	Source
	Méthode			
	Évaluation			
64-17-5	éthanol			
	OECD 301 C	>89%	14	ECHA
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol			
	OECD 301 C	>80 %	28	ECHA
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
541-02-6	Decamethylcyclopentasiloxan			
	OECD 310	0,14%	28	ECHA
	Selon nos connaissances actuelles, ce produit est inerte et non dégradable.			
540-97-6	Dodecamethylcyclohexasiloxane			
	OECD 310	4,5%	28	ECHA
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE)			
	OECD 301B	57%	28	DOW
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE)			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64-17-5	éthanol	-0,31
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	0,56
540-97-6	Dodecamethylcyclohexasiloxane	>7

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
541-02-6	Decamethylcyclopentasiloxan	7,06		OECD 305
540-97-6	Dodecamethylcyclohexasiloxane	<100		

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au



PURPLE Vinylcare Gel

sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

- | | |
|---|--|
| 14.1. Numéro ONU: | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| 14.4. Groupe d'emballage: | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |

Transport fluvial (ADN)

- | | |
|---|--|
| 14.1. Numéro ONU: | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| 14.4. Groupe d'emballage: | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |

Transport maritime (IMDG)

- | | |
|---|--|
| 14.1. Numéro ONU: | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |



PURPLE Vinylcare Gel

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Informations réglementaires UE**

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):
Decamethylcyclopentasiloxan; Dodecamethylcyclohexasiloxane

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 55: 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol
Inscription 70: Decamethylcyclopentasiloxan

2010/75/UE (COV): 7,203 % (71,314 g/l)

2004/42/CE (COV): 10,501 % (103,958 g/l)

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 1107/2009/EC, 649/2012/EC.

Législation nationale



PURPLE Vinylcare Gel

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

Information supplémentaire

Maladies Professionnelles (Article R. 461-3 du code de la Sécurité Sociale, France):

TMP 36

TMP 84

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

La substance/préparation figure dans les inventaires nationaux suivants

EU / Schweiz	oui
Taiwan	oui
New Zealand	inconnu
Canada	oui
Australia	oui
Japan	oui
China	oui
Korea	oui
Philippines	inconnu

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH208	Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EC No 247-500-7) et

PURPLE Vinylcare Gel

méthyl-2H-isothiazole-3-one (EC No 220-239-6) (3:1). Peut produire une réaction allergique.

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Utilisations identifiées

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AC	TF	Spécification
1	Formulation ou emballage	F	-	-	8a, 9	2	-	-	
2	Produits de nettoyage pour voitures, Utilisations industrielles	IS	-	-	7, 10, 17	4	-	-	
3	Produits de nettoyage pour voitures, Utilisations professionnelles	PW	-	-	10, 11, 17	8a	-	-	
4	Produits de nettoyage pour voitures, Utilisation par les consommateurs	C	-	31	-	8a	-	-	

LCS: Étapes du cycle de vie

SU: Secteurs d'utilisation

PC: Catégories de produits

PROC: Catégories de processus

ERC: Catégories de rejet dans l'environnement

AC: Catégories d'articles

TF: Fonctions techniques

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

© by SCHOLL Concepts GmbH